

1939 – 1945 REZÉ ET LA GUERRE



LIVRET PÉDAGOGIQUE

Direction culture et patrimoine
Service patrimoine et archives

Ce livret a pour objectif de vous guider dans la mise en place d'un projet pédagogique autour de la Seconde Guerre mondiale et de son impact à Rezé, en vous proposant des ressources documentaires et des idées de parcours dans la ville.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE (Page 3)

- Les objectifs pédagogiques du projet
- Les supports, outils, ressources et parcours possibles pour sa mise en œuvre

LIVRET DOCUMENTAIRE (Pages 4 à 11)

Une présentation du contexte historique et de la vie à Rezé durant la période de la Seconde Guerre mondiale :

- Un corpus d'articles thématiques
- Des exemples de documents d'illustration issus des archives municipales
- Des ressources complémentaires en ligne

PARCOURS (Pages 12 à 15)

- Des propositions de parcours dans la ville à la découverte des lieux évoquant l'histoire et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Rezé
- Des idées de visites complémentaires pour aller plus loin.

ACTIVITÉS (Pages 16 à 18)

- Des propositions d'activités à réaliser en classe, qui peuvent aussi se mener en lien avec les propositions de parcours.

1. Objectifs

Grâce à divers documents d'archives, l'objectif de ce projet est de découvrir **l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et ses répercussions concrètes sur le territoire rezéen**, à travers de nombreux exemples.

Ce projet s'adresse à **des élèves du cycle 3 au lycée**.

Cette découverte permet d'aborder plusieurs axes de recherche différents. Le premier consiste à retracer des parcours de vie (identité et carrière) grâce à des documents d'archives, le second à s'initier à une période historique et à sa réalité au niveau local, et le troisième à explorer la ville dans sa dimension mémorielle.

À travers ces différents axes, l'élève apprend à **décrypter un document d'archives**, à **rechercher une information**, à **acquérir des repères historiques et géographiques**, et à réfléchir à la notion de la « mémoire » et de sa transmission.

2. Supports

Pour travailler autour de cette thématique et ses déclinaisons, plusieurs outils et supports sont à votre disposition dans ce livret et sur le portail numérique [Patrimoine et archives de Rezé](#) :

- **Des documents d'archives** : iconographie, documents d'époque, enregistrements sonores, outils bibliographiques...
- **Des parcours sur sites et des propositions d'activités** : pour explorer plusieurs thématiques (la résistance, la déportation, la vie quotidienne à Rezé en temps de guerre et sous l'occupation).
- **Un livret de l'élève** pour retranscrire ses recherches et ses découvertes lors des activités proposées.

Le traumatisme de la Première Guerre mondiale, l'arrivée au pouvoir de régimes totalitaires et fascistes dans plusieurs pays européens et l'expansionnisme du III^e Reich mené par Hitler précipitent le Vieux Continent dans un nouveau conflit.

La France entre officiellement en guerre le 3 septembre 1939.

Rezé et ses habitants vont alors vivre pendant plusieurs années au rythme d'une guerre à l'ampleur sans précédent et qui laissera des traces vives dans la mémoire collective.

1. De la « drôle de guerre » à la débâcle

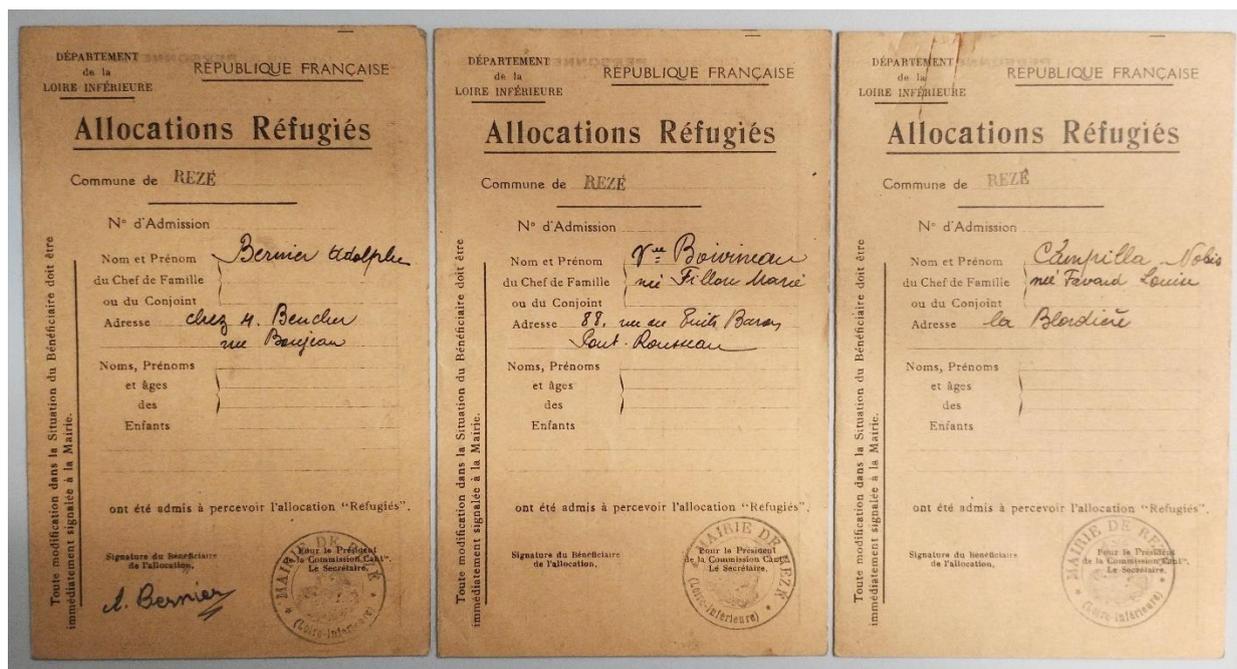
En septembre 1939 commence la "drôle de guerre", sans combats pendant plusieurs mois car l'Allemagne se concentre sur son offensive en Pologne et les troupes françaises espèrent être protégées par la ligne Maginot établie sur la frontière nord-est.

De nombreux soldats sont néanmoins mobilisés durant cette période, parmi lesquels des Rezéens apportent leur contribution.

La ville accueille d'ailleurs des cantonnements sur son territoire ainsi que des troupes anglaises (les Tommies), le Royaume-Uni étant entré en guerre conjointement à son allié français.

En mai 1940, tout bascule : Hitler attaque la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas puis envahit le nord-est de la France. Là encore, nombre de Rezéens participent aux combats, certains y laissent la vie ou sont faits prisonniers. L'armée allemande avance rapidement et inexorablement. Paris est atteinte en seulement un mois, **Nantes et Rezé dès le 19 juin**. La France capitule et le maréchal Pétain signe l'armistice le 22 juin avant de se faire accorder les pleins pouvoirs.

Face à cette débâcle, **un grand nombre de réfugiés affluent dans l'ouest** et surtout en direction du sud du pays encore épargné. La France est désormais coupée en deux zones : Rezé doit désormais vivre sous le régime de l'occupation.



Cartes d'allocations pour les réfugiés, 1940 (3HW/13 ; AMR)

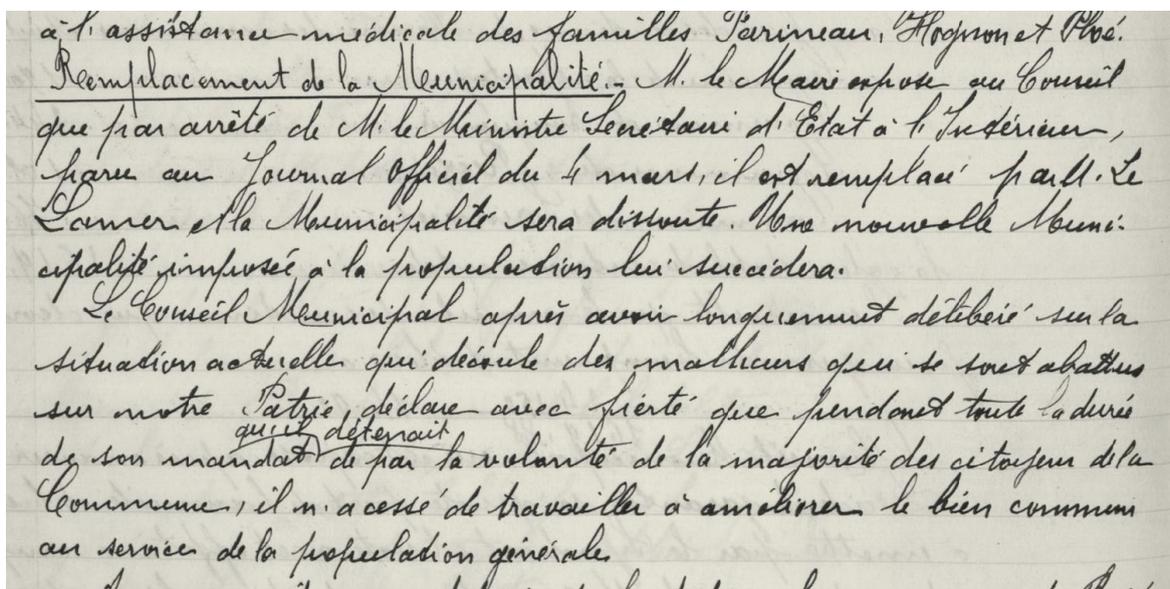
2. Une municipalité sous l'influence de Vichy

La prise de pouvoir du maréchal Pétain et l'instauration du régime de Vichy en juillet 1940, encourageant la France dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne nazie, met à bat le fonctionnement démocratique des institutions républicaines sur fond de propagande à la gloire du nouveau chef de l'État.

C'est ainsi qu'à Rezé la municipalité issue des élections de 1935 et menée alors par le maire Jean Vignais est dissoute sur ordre du pouvoir. **Le nouveau maire Alexandre Le Lamer est directement nommé par le régime**, comme dans toutes les communes de plus de 2000 habitants.

Le nouveau conseil, dès son installation, proclame alors son soutien au maréchal. Il adopte des mesures fidèles aux préconisations du pouvoir vichyste (création d'un comité local pour la propagande sociale de Pétain, modification de noms de rues).

La municipalité Le Lamer reste aux commandes de la Ville jusqu'à la libération de Rezé.



Annnonce de la dissolution de la municipalité rezéenne par le maire M. Vignais remplacé par M. Le Lamer nommé par le ministère de l'Intérieur du régime de Vichy, extrait des délibérations du conseil municipal du 16 mars 1941 (1D/16; AMR)

3. La vie sous l'Occupation

La Guerre et l'Occupation apportent leur cortège de restrictions : **réquisitions des produits agricoles et alimentaires par l'occupant, difficultés de ravitaillement et pénuries.**

Dès le printemps 1940, **des cartes et tickets de rationnement** sont distribués aux Rezéens. D'abord destinés aux denrées de base, ils sont ensuite étendus aux textiles et encouragent le "système D" ou le marché noir. Le manque et la qualité réduite de l'alimentation (dont les ersatz) ont aussi des conséquences sanitaires avec une recrudescence des maladies.

Les nombreuses restrictions imposées sur les matières premières laissent nombre d'entreprises sans activité et **le chômage** touche une grande partie de la jeunesse.

En 1943, le régime de Vichy impose **le STO (Service du Travail Obligatoire)** qui doit envoyer les jeunes hommes travailler en Allemagne. Si nombre d'entre eux tentent d'échapper à la réquisition, des Rezéens seront tout de même enrôlés ou raflés pour être envoyés Outre-Rhin.

Face aux **pénuries de carburant**, les transports sont fortement impactés et les déplacements à vélo deviennent bien souvent une nécessité. Les bicyclettes feront d'ailleurs l'objet d'un recensement par les occupants qui règlementent désormais une large partie du quotidien de la population.



Tickets de rationnement pour la nourriture, 1941-1942 (33Z/1, fonds privé ; AMR)

4. Les occupants à Rezé

Les Rezéens doivent composer avec la présence des soldats allemands et une cohabitation parfois chaotique. Si les occupants n'hésitent pas à se mêler à la population, les relations sont variables, selon les situations et les personnalités de part et d'autre.

De nombreuses propriétés rezéennes sont réquisitionnées et occupées durant cette période. Ce sera ainsi le cas pour plusieurs demeures à Pont-Rousseau, le château de la famille de Monti, le manoir de Praud, le Castel de la Tour, les écoles du bourg ou encore le château de la Classerie. Certains de ces édifices subiront d'importants dommages durant cette période ou lors du départ des occupants.

Le château de la Balinière est quant à lui transformé en hôpital militaire et, selon des témoignages, les Allemands y auraient également aménagé un tripot.

Enfin, **le domaine des Naudières**, lui aussi réquisitionné, accueille un des plus importants contingents allemands sur le territoire de la ville dont quelques clichés pris par les soldats eux-mêmes témoignent.



Soldats allemands occupant le site des Naudières, photographie, 1941 (21Fi/9; AMR)

5. Les résistants

Même minoritaires au sein de la population française (bien peu nombreux sont ceux qui entendent l'appel du général De Gaulle le 18 juin 1940), les mouvements de résistance à l'Occupation et à la collaboration avec l'Allemagne nazie s'organisent et se développent : actes symboliques, détournement des lois de Vichy, renseignements, mouvements armés ou encore sabotages, leurs actions sont nombreuses et opérées dans l'ombre.

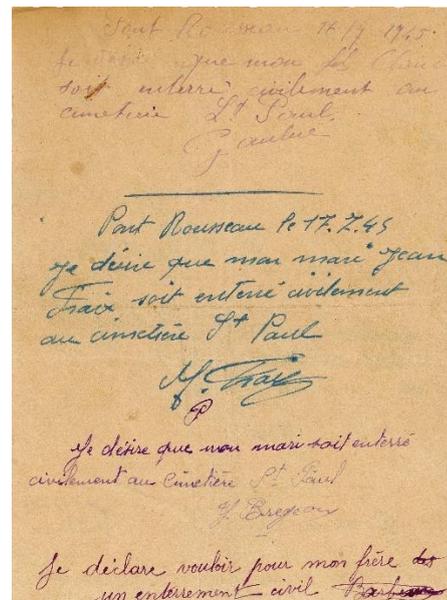
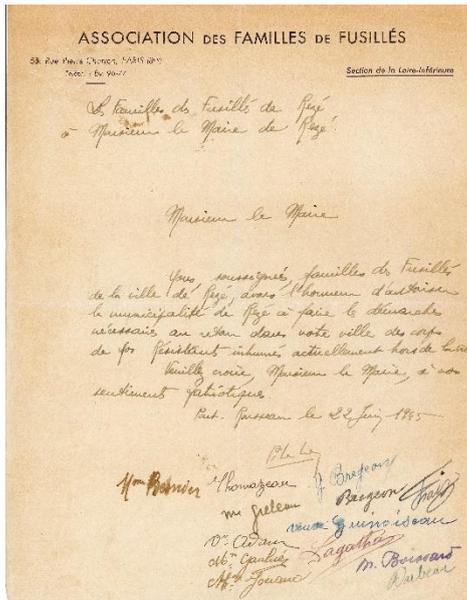
Plusieurs Rezéennes et Rezéens, qu'ils soient d'origine ou d'adoption, s'engagent ainsi dans la résistance. Jeunes ou moins jeunes, ils sont bien souvent issus du monde ouvrier et syndicaliste, parfois militants communistes. Certains d'entre eux sacrifieront leur vie pour la cause qu'ils défendent.

Un grand nombre d'arrestations ont lieu dans la région à partir de l'été 1942 et conduisent à de véritables simulacres de procès par les tribunaux allemands.

C'est ainsi que lors du "**procès des 42**" en janvier 1943, 37 résistants sont condamnés à mort et fusillés parmi lesquels 8 Rezéens : Henri Adam, Georges Barbeau, Marcel Boissard, Albert Brégeon, André Guinoiseau, Maurice Jouaud, Maurice Lagathu et Félicien Thomazeau.

En août 1943, lors du "**procès des 16**", le verdict condamne 15 d'entre eux à la peine capitale dont les Rezéens Jean Fraix et Guy Le Lan.

D'autres encore seront arrêtés, fusillés ou abattus par la police comme Alexis Auvinet, Claude Gaulué, Victor Fortin, Pierre Legendre ou Marcel Brégeon.



Demande des familles pour un enterrement civil des résistants rezéens fusillés, 1945 (3HW/24 ; AMR)

6. Les victimes de la déportation

L'horreur de la Seconde Guerre mondiale atteint son paroxysme avec la mise en place de la déportation et des centres de concentration et d'extermination par Hitler et le régime nazi. Juifs, Tziganes, homosexuels, handicapés, résistants, opposants politiques, prisonniers de guerre : ils sont des millions à travers l'Europe à connaître la déportation et à y trouver la mort dans des conditions absolument terribles et dramatiques.

Parmi toutes ces victimes de la déportation figurent **1 femme et 46 hommes natifs, domiciliés ou arrêtés à Rezé**. Si leur parcours sont divers, ils ont tous en commun d'avoir lutté contre la barbarie et ont été déportés pour leur engagement dans les mouvements de résistance et leur opposition politique.



Stèle du mémorial des déportés, photographie de C. Martin, 2024 (© Ville de Rezé)

29 d'entre eux n'en revinrent jamais : Clément Bachelier, Georges Berthomé, Xavier Brault, Henri Cariou, Eugène Chartier, Charles Clavier, Jean-Baptiste Daviais, François Desmichel, Raymond Isaac Eskenazi, Marcel Guilbaud, Jules Guilloteau, Théophile Huchet, Alexandre Huchon, André Hug, Jules Lambert, Henri Lamour, Pierre Le Floch, Joseph Lesourd, Vincent Mazan, Eugène Ménager, Jean-Baptiste Nau, Francis Ogé, Marie Rouquier, François Patron, Jean Salou, René Surelle, Jean-Albert Tanguy, Jean-Joseph Tanguy et Jean-Eugène Taraud.

7. Sous les bombes

Avant même le début de la guerre, un système de défense passive est mis en place à Nantes, chargé de diffuser conseils et lieux d'abris en cas de bombardements.

Cependant à Rezé, si un poste central est installé à Pont-Rousseau, aucun abri véritable ne fut alors conçu et les habitants durent se contenter de solutions de fortune.

Durant les premières années du conflit, l'agglomération est relativement épargnée par les bombes malgré des attaques aériennes en 1942 (notamment à Norkiouse et sur le château de la Houssais) et au début de l'été 1943. Elle devient néanmoins un enjeu stratégique pour les forces alliées en raison du port et de la gare de Nantes ainsi que de l'aéroport de Château-Bougon utilisés par les Allemands.

La ville est alors la cible **d'intenses bombardements menés par l'aviation américaine les 16 et 23 septembre 1943** qui provoquent d'immenses dégâts et causent la mort de 1463 personnes et des milliers de blessés.

À Rezé, où la population assiste à ce déluge de feu, les bombardements ont également un grand impact, tout particulièrement dans le secteur de Pont-Rousseau : selon l'examen mené alors par la Ville, **plus de 200 bombes se sont abattues sur le territoire rezéen**, une dizaine d'immeubles sont détruits, 70 très endommagés, une vingtaine de Rezéens ont perdu la vie (sans compter ceux qui se trouvaient à Nantes à ce moment-là) et 120 personnes se retrouvent sans-abri.

Les bombardements créent un véritable traumatisme et entraînent alors un exode de nombreux Rezéens et Nantais vers le sud-Loire.



Vue aérienne de Norkiouse avec une épave de navire coulé dans la Loire lors des bombardements de 1943, carte postale, édité par Artaud père et fils, cliché de Raymond Delvert, années 1950 (5Fi/3/183 ; AMR)

8. La libération de Rezé

L'entrée en guerre des États-Unis en 1942 a contribué au rééquilibrage des forces belligérantes et une bascule s'opère alors en faveur des Alliés dont les progrès sont de plus en plus significatifs face aux troupes allemandes. Le 6 juin 1944, le débarquement de Normandie ouvre la voie vers la libération progressive des territoires occupés.

Durant l'été, de nouveaux bombardements ont lieu : le pont de chemin de fer de Pont-Rousseau est coupé, un avion américain touché s'écrase au Jaunais.

Rezé se réveille libre le 29 août 1944 avec le départ des troupes allemandes, deux semaines après sa voisine nantaise.

La chute du régime de Vichy et l'instauration du gouvernement provisoire dirigé par le général De Gaulle permettent la réinstallation des conseils municipaux démis en 1941 : à Rezé, l'ancien maire Jean Vignais et les conseillers sont ainsi réinstitués dans leurs fonctions dès le 8 septembre 1944. La première séance du conseil dans un Rezé libéré est l'occasion d'une adresse affirmant le soutien et la gratitude de Rezé envers le général et la résistance. La Seconde Guerre mondiale prend officiellement fin sur le continent européen le 8 mai 1945 avec la signature de l'armistice et la capitulation de l'Allemagne.

9. Une mémoire à préserver

Conserver la mémoire de cette sombre période de notre histoire et rendre hommage aux nombreuses victimes du plus grand conflit armé que l'humanité ait connu est un devoir, alors que le temps qui passe en estompe progressivement les témoins et leurs souvenirs.

Depuis la Libération, la Ville de Rezé s'est engagée dans cette volonté de préserver cette histoire et de la transmettre.

Ainsi, dès la fin de l'année de 1944, le conseil municipal rezéen décide de **rebaptiser plusieurs rues en hommage aux résistants fusillés**. Progressivement, dans les années qui suivent, d'autres noms de rues seront dédiés aux victimes de la déportation.

Plusieurs monuments commémoratifs dans la ville nous rappellent à la mémoire de ces disparus : les monuments aux morts (Place Salengro et dans les cimetières Saint-Pierre et Saint-Paul), le mémorial des déportés (Rue des déportés). Chaque année, les cérémonies officielles et du souvenir perpétuent cet engagement : hommage aux résistants fusillés, hommage aux victimes de la déportation, hommage à Jean-Baptiste Daviais, anniversaire de la libération de Rezé ou encore commémoration de la fin de la guerre.

Enfin, il faut souligner que Rezé est représentée au mémorial de la Shoah à Jérusalem à travers **deux femmes reconnues Justes parmi les Nations** pour avoir sauvé deux enfants juifs pendant l'Occupation.

Marie-Yvonne Rahir, Rezéenne née 1898, cache pendant près de deux ans le jeune Léon-Claude Pergament dit "Loulou".

Henriette Bocheureau, née Launay, accueille avec sa mère pendant 4 ans la petite Édith Prymak à Saint-André-de-la-Marche (Maine-et-Loire) et s'installera plus tard à Rezé jusqu'à son décès en 2020.

10. Pour aller plus loin

Vous pouvez retrouver le contenu de ce livret documentaire enrichi de nombreux autres documents d'archives accessibles en ligne (photographies d'époque, documents officiels, témoignages audios sur les bombardements à Rezé...), en consultant la page :

[Rezé dans la Seconde Guerre mondiale](#)

Retrouvez également dans le portail des articles plus précis et documents d'illustration sur les sujets suivants :

- [Les Résistants rezéens fusillés](#)
- [Victimes rezéennes de la déportation](#)
- [Henriette Bochereau \(Juste parmi les Nations\)](#)
- [Marie-Yvonne Rahir \(Juste parmi les Nations\)](#)
- [Jean-Baptiste Daviais \(résistant et déporté\)](#)
- [Monuments commémoratifs à Rezé](#)

À consulter également :

- ***Mémorial des Déportés de Rezé pendant la Seconde Guerre mondiale***

Livret documentaire, publié par la Ville de Rezé, 2015

[Consulter en ligne](#)

- ***1943-2023 : Hommage aux résistants fusillés***

Dépliant, publié par la Ville de Rezé, 2023

[Consulter en ligne](#)

- ***Immortels ! Les 50 Otages, Nantes et Châteaubriant***

Bande dessinée de Camille LEDIGARCHER et Gaëlle RICHARDEAU

Éditée par le Comité départemental du Souvenir des Fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure, 2019

- ***En vie, en joue, enjeux : les 50 Otages***

De Didier GUYVARCH et Loïc LE GAC, préface de Thomas FONTAINE

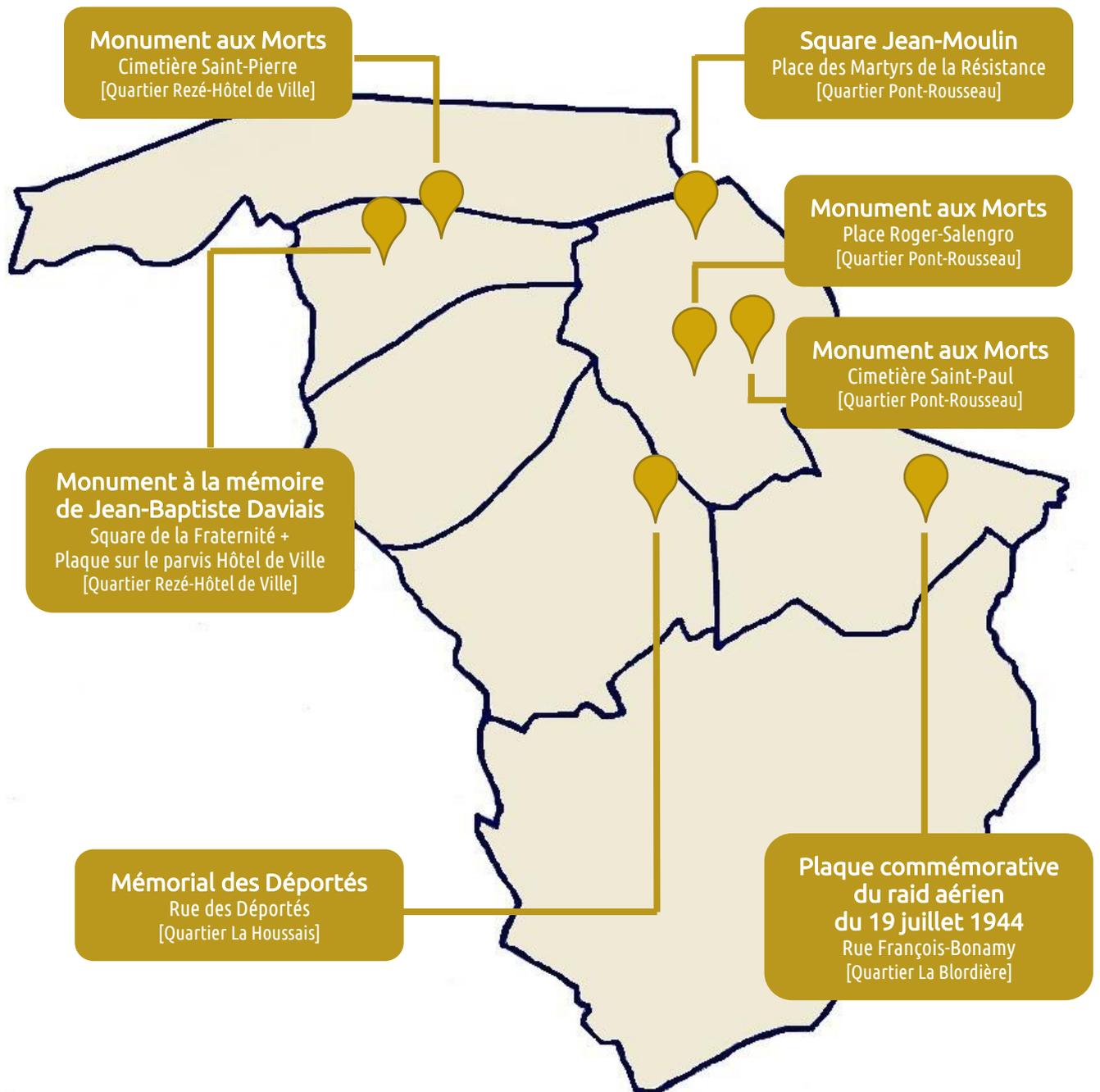
Éditions du Centre d'Histoire du Travail, 2021

1. Des monuments commémoratifs

À travers la ville, plusieurs **monuments et lieux de mémoire** nous invitent au souvenir de la Seconde Guerre mondiale et plus particulièrement de ses victimes (les résistants, les déportés ou encore les soldats).

Ces différents sites commémoratifs, localisés sur la carte ci-dessous, peuvent être une porte d'entrée ou un complément pour explorer l'histoire de cette période.

Des infos en plus : [Monuments commémoratifs à Rezé](#)



2. Parcours des rues dédiées aux résistants fusillés

Pour travailler sur le thème de la **Résistance**, un parcours dans les rues rezéennes permet d'évoquer la mémoire des résistants rezéens fusillés ou abattus en raison de leur engagement, notamment pour les victimes des procès dits « des 42 » et « des 16 » qui se sont déroulés en janvier et en août 1943.



[Accéder à la carte des rues de Rezé nommées en hommage aux résistants fusillés](#)



Des infos en plus : [Les Résistants rezéens fusillés](#)
[1943-2023 : Hommage aux résistants fusillés](#)

3. Des lieux à voir en dehors de Rezé

● À Nantes

Musée d'histoire de Nantes (Château des Ducs de Bretagne)

Une partie des salles contemporaines du Musée est consacrée à l'histoire des guerres mondiales et de nombreux outils pédagogiques y sont également proposés.

→ chateaunantes.fr/nantes-dans-la-deuxieme-guerre-mondiale

Monument des 50 Otages (Place du Pont-Morand – Cours des 50 Otages)

Inauguré en 1952, ce monument est érigé à la mémoire des 48 hommes exécutés en 1941 par les Allemands en représailles à l'exécution à Nantes du lieutenant-colonel Karl Hotz.

Parmi les victimes, on trouve notamment le jeune Guy Môquet qui sera fusillé à Châteaubriant. Hubert Caldecott, qui a passé une partie de son enfance à Rezé, figure également dans la liste des exécutés : il meurt au fort du Mont-Valérien à Suresnes.

→ Nantes-patrimonia/monument-des-50-otages

● À Châteaubriant

Musée de la Résistance et Carrière des Fusillés (La Sablière)

La Carrière des Fusillés est la sablière où 27 prisonniers, parmi les 48 connus sous le nom de « 50 Otages », ont été exécutés par les nazis le 22 octobre 1941. Un mémorial a été érigé sur le site en 1950.

Attenant à la carrière, le musée de la Résistance vient compléter et éclairer cette histoire de l'occupation et de la Résistance dans le département.

→ musee-resistance-chateaubriant

4. Les cérémonies du souvenir à Rezé

Tout au long de l'année, des cérémonies du souvenir et de commémoration se déroulent à Rezé (ou sur d'autres sites du département) en lien avec la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, dont voici la liste :

Commémoration	Date	Lieu(x)
Hommage à Jean-Baptiste Daviais	Premier dimanche du mois de janvier	Square de la Fraternité
Commémoration des fusillés de Rezé	Dernier dimanche du mois de février	Square Jean-Moulin, Place Roger-Salengro, Cimetière Saint-Paul
Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation	Dernier dimanche du mois d'avril	Mémorial des Déportés
Commémoration de la victoire du 8 mai 1945	8 mai	Square Jean-Moulin, Place Roger-Salengro, Cimetière Saint-Paul
Journée nationale de la Résistance	27 mai	-
Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi	18 juin	-
Journée nationale à la mémoire des victimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France	Le dimanche le plus proche du 16 juillet	-
Commémoration de la Libération de Rezé	29 août	Square Jean-Moulin
Commémoration des exécutions de Châteaubriant	4 ^e dimanche d'octobre	Carrière des fusillés à Châteaubriant

- **Y assister :**

Quand les cérémonies se déroulent dans un lieu public, il est possible d'y assister librement, à titre individuel ou avec sa classe (attention, ces cérémonies ont généralement lieu hors temps scolaire).

Les lieux et horaires sont indiqués dans l'agenda et les actualités de la ville sur www.reze.fr

- **Y participer :**

Dans le cadre d'un projet pédagogique, les classes peuvent aussi être participantes lors d'une cérémonie (lecture de textes, etc.). Pour cela, se rapprocher du secrétariat des élus - protocole : protocole@mairie-reze.fr

Activité n°1 : Sur les traces des résistants rezéens

Cette activité propose de se pencher sur l'histoire et la mémoire des résistants rezéens fusillés, notamment dans le cadre des **procès dits « des 42 » et « des 16 »** qui ont eu lieu en janvier et août 1943.

Temps 1 – Parcours [facultatif]

Pour introduire cette activité, nous vous proposons de commencer par un parcours à travers les rues rezéennes nommées en hommage à ces résistants (**voir parcours n°2, page 13**).

Ce parcours peut être l'occasion de s'interroger sur ces noms : qui se cache derrière, pourquoi ont-ils fait l'objet d'un hommage, que signifie réellement la mention « victime du nazisme » qui apparaît sur la plupart d'entre elles ?

Les élèves peuvent également être invités durant ce parcours à prendre en photo ces plaques de rues (images pouvant ensuite servir pour le temps 2 de l'activité).

Temps 2 – Avec le livret de l'élève

Cette étape peut être réalisée sans avoir obligatoirement effectué auparavant le temps 1.

Dans le livret de l'élève, des tableaux sont à remplir pour retracer l'identité et le parcours de ces résistants.

Afin de compléter les informations, l'élève pourra s'aider de **l'annexe 1** pour :

- Décrypter les différents actes de décès extraits des archives et y trouver les éléments demandés.
- Associer le bon portrait à chaque personne.
- Le cas échéant, associer également l'image de la plaque de rue correspondante.

→ Qu'est-ce qu'un acte de décès ?

L'acte de décès est le dernier acte officiel concernant l'identité d'une personne. L'acte de décès est enregistré dans le registre des décès tenu par l'état civil de la commune où a eu lieu le décès et comporte les renseignements suivants :

- **La commune** et le lieu où le décès est survenu.
- **La date du décès** (jour, mois, année et heure).
- **L'identité du défunt** : son nom et son (ses) prénom(s), sa date et son lieu de naissance, son domicile, sa profession.
- **L'identité des parents** (nom, prénoms, domicile, profession).
- **L'état matrimonial** (nom du conjoint vivant, décédé, séparé...).
- La date de la déclaration de décès au service de l'état civil.
- L'identité de la personne déclarant le décès (nom, prénom, âge, profession).
- L'attestation que la personne déclarante a lu l'acte écrit pour vérifier l'exactitude des renseignements inscrits.
- La signature de la personne déclarante et celle de l'officier d'état civil.
- Éventuellement, **une mention marginale** comme « Mort pour la France ».

Activité n°2 : Mémoire de la déportation

Cette activité propose de se pencher sur l'histoire et **la mémoire des victimes rézéennes de la déportation**. C'est aussi l'occasion d'évoquer les deux Rézéennes reconnues **Justes parmi les Nations** qui ont caché et sauvé de la déportation des enfants juifs.

Temps 1 – Parcours [facultatif]

Pour introduire cette activité, nous vous suggérons de commencer par un passage au Mémorial des déportés de Rezé (**voir parcours n°1, page 12**).

Ce parcours peut être l'occasion de s'interroger sur les noms et inscriptions du monument : qui sont-ils et pourquoi ont-ils été victimes de la déportation ?

Les élèves sont invités à choisir 3 noms sur lesquels ils travailleront plus particulièrement.

Temps 2 – Avec le livret de l'élève

Cette étape peut être réalisée sans avoir obligatoirement effectué auparavant le temps 1.

Le passage par le mémorial peut être remplacé par un document iconographique du monument ou la liste des noms inscrits disponibles en ligne : [Victimes de la déportation](#).

En utilisant le [Livret du Mémorial des Déportés](#), l'élève pourra compléter les informations demandées sur les 3 noms qu'il a sélectionnés.

Puis, il pourra compléter la carte en y situant les lieux de déportation qu'il a trouvés.

Temps 3 – Écouter un podcast [facultatif]

Pour découvrir l'histoire des Justes parmi les nations, et plus particulièrement l'exemple édifiant d'Henriette Bochereau, nous vous proposons d'écouter en classe le podcast qui lui a été consacré sur Radio France :

["Le petit sac rouge"](#)

(une histoire racontée par Claire Chazal, durée 19 minutes - France Culture, 2022)

Activité n°3 : Vivre à Rezé pendant la guerre

Cette activité invite à découvrir **les réalités et difficultés de la vie quotidienne des Rezéennes et Rezéens pendant la guerre** : les privations, l'occupation, les bombardements et les destructions...

Cette activité fait également appel à l'imaginaire à travers un exercice d'écriture.

Temps 1 – Des documents d'archives pour comprendre

Les élèves sont invités à consulter les documents présentés dans **l'annexe 3** qui illustrent différents aspects du quotidien des habitants de Rezé pendant la Seconde Guerre mondiale :

- Différents tickets de rationnement pour la nourriture (les pénuries)
- Des photographies des soldats allemands cantonnés aux Naudières (l'occupation)
- Des extraits d'un registre des sinistres (des destructions dues aux bombardements).

Ces documents peuvent être complétés par l'écoute des enregistrements sonores des Rezéennes et Rezéens qui racontent leurs souvenirs des bombardements, disponibles en ligne sur la page suivante (durée 25 minutes) :

[Rezé dans la Seconde Guerre mondiale](#)

* Attention : certains passages peuvent heurter la sensibilité du public.

Temps 2 – Avec le livret de l'élève

En s'inspirant des différents documents d'archives consultés, les élèves sont ensuite invités à se mettre dans la peau d'une habitante ou d'un habitant de Rezé pendant la guerre, et à écrire une lettre à un ou une correspondante à qui ils décriront leur quotidien.